



Protégez vos salariés des produits de coiffure dangereux

COIFFEUR(SE)S,
ATTENTION AUX
RISQUES CHIMIQUES



Chambray-lès-Tours, le 4 mars 2025,

Chères adhérentes, Chers adhérents,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les **risques associés à l'utilisation des produits de coiffure** (les soins, masques, les produits de frisage/défrisage, les produits coiffants, les shampoings, les produits de coloration/décoloration...).

En effet, les produits de coiffure peuvent contenir des **substances dangereuses** pouvant provoquer des cancers, des mutations génétiques, des perturbations de la fonction reproductive ou du système endocrinien, des allergies respiratoires ou cutanées.

Afin de garantir votre sécurité et celle de vos collaborateurs, il est essentiel de mettre en place les **mesures de prévention** suivantes :

- Privilégier les produits sans substance dangereuse
- Porter des gants en nitrile lors de la manipulation des produits dangereux
- Permettre le renouvellement de l'air ambiant en aérant quotidiennement votre salon
- Se laver les mains régulièrement

Pour vous aider dans le choix de vos produits et des mesures de prévention à mettre en place, nous vous invitons à **consulter nos plaquettes** ci-dessous.

Nous avons également créé une **affiche** que vous pouvez dès maintenant exposer dans votre salon pour vos salariés.

